



**LES CÉRÉALIERES
DU QUÉBEC**

ÉLECTION PROVINCIALE 2018 :

À QUELQUES JOURS DU VOTE, LES PREMIÈRES RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LES CÉRÉALIERES DU QUÉBEC

Le 17 septembre dernier, Les Céréaliers du Québec transmettaient aux 4 principaux partis politiques des questions importantes pour préciser leurs différentes positions sur l'agriculture québécoise.

Pour mieux connaître toutes les intentions des partis politiques à l'aube du vote, vous trouverez ci-bas un résumé des réponses données lors du débat sur l'agriculture organisé par l'Institut Jean-Garon et auquel Les Céréaliers du Québec ont participé.

(Toutes les questions n'ont pas été abordées lors du débat et nous vous laissons apprécier les réponses formulées)



<https://institutjeangaron.ca/2018/09/19/debat-national-lagriculture-de-demain/>



Question 1 : Pluralisme syndical

Contexte	Depuis le début de la campagne électorale, les partis politiques s'associent étroitement à l'Union des producteurs agricoles. Pourtant, l'agriculture québécoise est plurielle et de plus en plus de producteurs (petits et gros) ne retrouvent plus leurs valeurs et intérêts défendus adéquatement par ce syndicat unique. Seul le syndicat unique accrédité de l'UPA bénéficie du financement obligatoire des producteurs.
Question	<p>Quelle place accordera votre parti politique aux autres regroupements de producteurs agricoles qui sont en place (ex. Union Paysanne, Conseil des entrepreneurs agricoles) pour faire valoir une vision différente de l'agriculture québécoise que celle du syndicat unique de l'UPA ?</p> <p>Votre parti politique est-il prêt à prendre l'engagement d'assurer un financement prévisible, récurrent et à la hauteur pour soutenir les activités des regroupements des producteurs comme l'Union paysanne ou le Conseil des entrepreneurs agricoles afin d'assurer la pleine et libre expression de toutes les opinions en agriculture ?</p> <p>Votre parti politique prend-il l'engagement de s'assurer que tout soutien accordé à l'agriculture soit dirigé directement aux producteurs agricoles et non au syndicat unique accrédité et, pour ce faire de consulter les autres associations de producteurs visés (ex. Union paysanne, Conseil des entrepreneurs ou autre regroupement indépendant) avant de prendre des décisions financières touchant l'agriculture ?</p>

Les réponses formulées :

PLQ	Réfère les producteurs agricoles à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) afin de tenir une consultation sur la reconnaissance du syndicat unique accrédité. Soutien la vie associative de l'Union paysanne et du Conseil des entrepreneurs agricoles par une subvention annuelle.
CAQ	Veut maintenir le syndicat unique, mais propose de revoir les autres lois agricoles (réduction ou encadrement des pouvoirs de l'UPA). Affirme que les autres associations doivent avoir droit à une reconnaissance dans la Loi.
PQ	Réfère les producteurs agricoles à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) afin de tenir une consultation sur la reconnaissance du syndicat unique accrédité
QS	S'affirme clairement pour le pluralisme syndical et le libre des producteurs de cotiser au syndicat de son choix



Question 2 : Achat de terres agricoles

Contexte	Les partis politiques s'inquiètent de l'achat des terres agricoles par des fonds d'investissement privés. Des nouvelles limites à l'achat de terres agricoles et des contraintes additionnelles sont envisagées.
Question	<p>Votre parti politique est-il d'abord prêt à prendre l'engagement que toute nouvelle limite à l'achat de terres agricoles ou contraintes additionnelles ne viseront que les fonds d'investissement et qu'il n'y aura aucune nouvelle limite ou contrainte imposée aux producteurs agricoles du Québec qui doivent acquérir de nouvelles terres pour assurer leur pérennité ?</p> <p>Votre parti politique prend-il aussi l'engagement que l'Union des producteurs agricoles ne soit pas impliquée directement ou indirectement dans toute nouvelle mesure de contrôle pour l'achat des terres agricoles ?</p>

Question non abordée lors du débat – Une demande de réponse écrite a été formulée aux partis politiques.



Question 3 : Pertes de superficies agricoles à des fins d'urbanisation

Contexte	Chaque année les producteurs agricoles de plusieurs municipalités voient disparaître des terres agricoles au profit de l'étalement urbain. Ces mêmes producteurs sont souvent aux prises avec des contraintes environnementales qui les empêchent de prendre de l'expansion à même les boisés qu'ils possèdent en zone agricole.
Question	Votre parti politique prend-t'il l'engagement de compenser les pertes des terres agricoles subies au profit de l'urbanisation en permettant aux producteurs de ces municipalités de remettre en culture leurs superficies boisées qui n'ont pas un bon potentiel agroforestier ou acéricole ?

Les réponses formulées :

PLQ	La loi sur la protection du territoire et des activités agricoles a 40 ans et doit être revue pour mieux occuper notre territoire par l'agriculture
CAQ	En faveur de programmes d'échanges de terres entre zone urbaine et zone agricole, sans réduire les superficies cultivables
PQ	La primauté de l'agriculture et la priorité de l'agriculture sont des principes fondamentaux de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
QS	En faveur d'un moratoire sur le dézonage des terres agricoles au Québec



Question 4 : Taxes foncières agricoles

Contexte	Les producteurs agricoles sont confrontés à des hausses fulgurantes de leurs taxes foncières municipales qui se répercutent sur les coûts du programme gouvernemental de remboursement des taxes foncières agricoles. Les sommes remboursées aux producteurs via le programme proviennent directement du budget du MAPAQ et ne servent pas au développement de l'agriculture à proprement dit.
Question	<p>Votre parti politique prend-il l'engagement de réformer le programme de remboursement des taxes foncières sans y réduire le niveau de soutien présentement offert aux producteurs agricoles (par exemple le crédit de taxes scolaires) ?</p> <p>Votre parti politique prend-il l'engagement que Les Céréaliers du Québec puissent participer aux discussions sur la réforme considérant que nous sommes de grands propriétaires de terres agricoles ?</p> <p>Pour mieux contrôler les coûts du programme, votre parti politique prend-il l'engagement d'obliger les municipalités à utiliser un taux de taxe distinct moins pénalisant pour l'agriculture ?</p> <p>Pour s'assurer que le budget du MAPAQ soit dédié au développement de l'agriculture, votre parti politique est-il prêt à ce que les montants versés en crédit de taxe foncière agricole ne proviennent plus du budget courant du MAPAQ ?</p>

Les réponses formulées :

PLQ	Il faut augmenter les revenus des municipalités par d'autres moyens que le revenu foncier afin de réduire les pressions sur la taxation du foncier agricole (ex. 1% TVQ, pacte syndical)
CAQ	La question des taxes foncières agricoles et des coûts du programme actuel est une question qu'il faut régler
PQ	Il faut revoir le système de taxation municipale au Québec.
QS	Il faut diversifier les sources de financement des municipalités pour limiter les pressions sur les terres et la taxation foncière agricole



Question 5 : Guerre commerciale États-Unis, Chine, Canada – Aide d’urgence

Contexte	<p>Le 25 juillet 2018, l’Administration Trump annonçait une aide d’urgence de 12 milliards \$ pour les producteurs américains de porcs et de céréales qui subissent les contres coups du conflit commercial Canada – États-Unis.</p> <p>Les producteurs de céréales du Québec subissent les mêmes pertes et ils sont en concurrence directe avec les producteurs américains qui seront compensés par leur gouvernement en raison de la guerre économique États-Unis – Canada et États-Unis - Chine.</p>
Question	<p>Votre parti politique est-il prêt à prendre l’engagement de verser une aide directe compensatoire de même nature aux producteurs de céréale du Québec ?</p> <p>Votre parti politique est-il prêt à exiger un soutien financier du gouvernement canadien en raison de la guerre économique entre les États-Unis et la Chine ?</p>

Les réponses formulées :

PLQ	Les producteurs seront compensés via les programmes existants de sécurité des revenus. Il y a présentement une réflexion sur la situation qui pourrait déboucher sur une aide plus avancée pour les productions touchées.
CAQ	Les producteurs d’ici doivent bénéficier d’une aide spécifique maintenant.
PQ	Les producteurs d’ici doivent recevoir de Québec (ex. via surplus FADQ) et du Canada une aide ponctuelle d’urgence
QS	La FADQ et ses programmes doivent être revus pour prévoir des aides dans les cas de troubles économiques comme ceux vécus actuellement et les risques climatiques



Question 6 : Pertes de superficies cultivables en raison de normes environnementales

Contexte	Plusieurs normes environnementales ont pour conséquence de réduire les superficies disponibles pour les cultures (protection des milieux humides, bandes riveraines élargies, etc.). Ces superficies appartenant aux producteurs et ne pouvant être mises en culture entraînent des pertes de revenus.
Question	Votre parti politique est-il favorable à dédommager financièrement les producteurs agricoles visés par de telles restrictions environnementales pour les pertes de revenus découlant de l'impossibilité de cultiver des portions de lots agricoles qui leur appartiennent ?

Les réponses formulées :

PLQ	Compenser les producteurs agricoles pour ces pertes pourra se faire via la révision de la taxation foncière municipale et agricole
CAQ	Oui, la CAQ prend l'engagement de compenser financièrement
PQ	Oui, les superficies seront compensées, car cela fait partie d'un éventuel programme de reconnaissance du patrimoine naturel
QS	Oui, QS prend non seulement l'engagement de compenser financièrement, mais en plus de soustraire ces portions de terre à la taxation



Question 7 : Pesticides agricoles

Contexte	Dernièrement, les producteurs agricoles ont été confrontés au resserrement de l'utilisation de certains pesticides en milieu agricole qui engendreront des coûts et des risques additionnels pour nos cultures. Outre l'encadrement pour l'utilisation de certains pesticides, les modifications réglementaires imposent de nouvelles exigences très restrictives quant à l'entreposage.
Question	Votre parti politique s'engage-t-il à accorder une aide spécifique aux producteurs agricoles qui se voient dans l'obligation de modifier leurs installations actuelles d'entreposage des pesticides?

Question non abordée lors du débat – Une demande de réponse écrite a été formulée aux partis politiques.



Question 8 : L'application du rapport Pronovost

Contexte	Il y a maintenant plus de 10 ans que le rapport Pronovost sur l'avenir de l'agriculture a été publié. Ce rapport avait fait l'objet d'une consultation sans précédent de tout le milieu agricole (plus de 600 mémoires et présentations). Il proposait plusieurs recommandations pour assurer l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.
Question	Votre parti politique s'engage-t-il à remettre à l'avant-plan ce rapport et à travailler à la réalisation des recommandations fondamentales qu'il proposait en matière de financement de l'agriculture, de mise en marché des produits ou encore en matière de gouvernance du secteur?

Les réponses formulées :

PLQ	On a revu plusieurs choses suite au rapport Pronovost. La Politique bioalimentaire du Québec est en continuité et son projet de loi prévoit : la tenue d'assises annuelles sur l'agriculture et la révision des lois fondamentales à tous les 10 ans
CAQ	Il faut revoir les lois et programmes agricoles pour redonner le choix aux producteurs de faire l'agriculture qu'il souhaite et de comment il souhaite travailler (incluant la Loi sur les producteurs agricoles, mais pas pour mettre fin au syndicat unique)
PQ	L'État doit s'engager pour mieux soutenir l'agriculture et la relève agricole, notamment via la FADQ
QS	Il est temps d'établir un nouveau contrat social avec l'agriculture pour une réelle souveraineté alimentaire



Question 9 : Taxe sur le carbone

Contexte	<p>Les agriculteurs ont de faibles marges et doivent garder les coûts de production gérables. Les producteurs agricoles du Québec doivent désormais déboursier des montants additionnels pour défrayer la taxe sur carbone. À l'automne 2017, le Manitoba a pris la décision d'exempter le secteur agricole de la taxe carbone dans son plan de lutte contre les changements climatiques. Dernièrement, le premier ministre de l'Ontario a pris la décision d'abolir la taxe sur le carbone pour l'Ontario. Les producteurs du Québec doivent donc compétitionner avec des producteurs de provinces voisines qui n'ont pas à défrayer ces montants supplémentaires de la taxe carbone.</p>
Question	<p>Votre parti politique est-il favorable à l'orientation d'exempter le secteur agricole québécois de la taxe carbone comme d'autres provinces l'ont fait ?</p> <p>Votre parti politique envisage-t-il de revoir le système de crédits compensatoires inadapté au contexte agricole et qui le rend inaccessible pour la plupart des fermes ?</p>

Question non abordée lors du débat – Une demande de réponse écrite a été formulée aux partis politiques.